



COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République du Mali à Washington D.C. informe que conformément à la déclaration du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), sur la fin de la Covid-19 en tant qu'urgence sanitaire de portée internationale, le 05 mai 2023 et compte tenu du faible nombre de cas enregistré au Mali depuis quelques mois, le test Covid-19 n'est plus exigé comme document de voyage pour l'entrée au Mali.

Toutefois, la vaccination contre la fièvre jaune certifiée par une carte internationale (carnet jaune international pour les voyageurs) reste une obligation pour les voyageurs à destination du Mali.

L'Ambassade du Mali à Washington D.C. sait compter sur la bonne compréhension des voyageurs à destination du Mali. *SB*

Washington D.C, le 14 juin 2023

